

ARCTOS

ACTA PHILOLOGICA FENNICA

VOL. XL

HELSINKI 2006

INDEX

MAURIZIO COLOMBO	<i>Exempla strategici, simboli geografici ed aquilae in alcuni passi di Ammiano Marcellino</i>	9
STEPHEN EVANS	<i>Sport and Festival in Od. 8. From Scheria to Beijing</i>	27
BENJAMIN GARSTAD	<i>The Oaths in Euripides' Medea</i>	47
LUCA MAURIZI	<i>C. Salvius Liberalis Nonius Bassus. Un monumento equestre ad Urbs Salvia?</i>	65
FABRICE POLI	<i>Une inscription latine inédite d'Auch</i>	85
OLLI SALOMIES	<i>Roman Names in Pisidian Antioch. Some Observations</i>	91
TIMO SIRONEN	<i>Minora Latino-Sabellica II. Un trofeo in osco da Poggio Cinolfo (AQ)</i>	109
HEIKKI SOLIN	<i>Analecta epigraphica CCXXXI–CCXXXVI</i>	131
SPYRIDON TZOUNAKAS	<i>Clodius' Projected Manumission of Slaves in Cicero's Pro Milone</i>	167
DAVID WARDLE	<i>The Bald and the Beautiful: Imperial Hair-envy and the End of Ptolemy of Mauretania?</i>	175
DAVID WOODS	<i>Pliny, Nero, and the 'Emerald' (NH 37,64)</i>	189
	<i>De novis libris iudicia</i>	197
	<i>Index librorum in hoc volumine recensorum</i>	271
	<i>Libri nobis missi</i>	277
	<i>Index scriptorum</i>	301

UNE INSCRIPTION LATINE INÉDITE D'AUCH (AQUITAINE)

FABRICE POLI*

Il y a à présent un assez long temps que la ville d'Auch n'a plus livré d'inscriptions latines d'une certaine ampleur, comparables à celles éditées dans le *CIL* XIII.¹ De ce fait, l'inscription ci-dessous, pour le moins méconnue, est un complément intéressant au corpus épigraphique déjà fort riche de la *ciuitas Auscorum*.

* J'ai plaisir à remercier M. Fabien Ferrer-Joly, conservateur en chef du Musée d'Auch, qui m'a fort obligeamment autorisé à publier cette inscription, ainsi que Mme Marie-Jeanne Dubois, assistante de conservation au Musée d'Auch, pour son inlassable aide documentaire, sa disponibilité de tous les moments et son infinie gentillesse; mes remerciements vont aussi aux Prof. O. Salomies et H. Solin, pour leurs conseils précieux, et qui ont accueilli avec leur bienveillance coutumière cet article dans les colonnes d'*Arctos*.

¹ Les inscriptions latines découvertes à Auch sont regroupées dans le *CIL* XIII, 432–500. Les découvertes postérieures aux textes publiés dans le *CIL* sont peu nombreuses et d'un intérêt linguistique limité, en raison de leur état très fragmentaire; sauf erreur ou omission de notre part, et sans compter le texte présenté ici, les autres inscriptions – non chrétiennes – sont: d'une part, un texte publié par M. Labrousse (= *AE* 1955, 261 = P. Wuillemier, *Inscriptions latines des trois Gaules (ILTG)*, Paris, 1963, n. 135); d'autre part, celles de la collection Victor Bérot de Cologne (1795–1853), antiquaire à Auch; après la mort de l'érudit, les fragments d'inscriptions et de sculptures qu'il avait rassemblés, avaient été réutilisés, comme remplois, vers la fin du XIX^e siècle, pour construire un mur au sein même de l'hôtel particulier du collectionneur. Ses objets ont été publiés, en même temps que d'autres documents mineurs provenant du territoire de la commune d'Auch, par J. Lapart, "Inscriptions et sculptures romaines récemment découvertes à Auch (Gers)", *Aquitania. Une revue inter-régionale d'Archéologie* VI (1988) 125–140 (= *AE*, 1989, 510 à 518) et Id., "Inscriptions et sculptures romaines récemment découvertes à Auch (Gers). Ancienne collection Bérot-de-Cologne", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France* LI (1991) 97–110 (= *AE*, 1991, 1214 à 1217 et *AE*, 1992, 1231 à 1234). L'on signalera que certains textes de la collection *Bérot-de-Cologne*, publiés par J. Lapart, figuraient déjà dans le *CIL* XIII. Enfin, il est à noter, au sujet de cette même collection, que l'*Année Épigraphique* n'a retenu chaque fois que les textes les moins mutilés et que d'autres textes très lacunaires se trouvent dans les publications ci-avant mentionnées de J. Lapart.

L'építaphe funéraire, dont il est question ici, a été découverte, il y a désormais plus de trente ans, au début des années 1970, mais sans que l'on puisse être plus précis, dans la basse ville d'Auch, route de Pessan, lors de travaux de construction. L'objet a, durant une vingtaine d'années, été entreposé chez M. Pinos,² l'entrepreneur de maçonnerie qui l'avait mise à jour, avant de rejoindre les collections du Musée des Jacobins d'Auch (inv. 992.1.1), au début des années 1990. L'inscription est depuis lors conservée dans les réserves du Musée où j'ai pu la voir le 31 juillet 2006. C'est naturellement ce long sommeil de vingt ans chez un particulier qui explique que la stèle soit passée presque inaperçue de la communauté scientifique.³

La stèle se présente sous la forme d'un bloc parallélépipédique (hauteur: 48 cm; largeur: 27 cm; épaisseur: 21 cm), relativement bien conservé, à l'exception des angles supérieur et inférieur gauches qui ont été gravement altérés par des fractures. Néanmoins l'état global de conservation est plutôt bon.

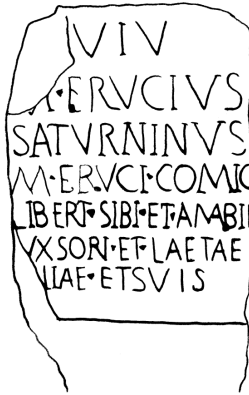
La stèle présente une inscription gravée sur sept lignes en belles lettres (hauteur 2.5 à 4 cm), régulières et encore fort bien lisibles. La fracture a endommagé les premières lettres des lignes 2, 5, 6⁴ et 7, cette dernière ligne étant plus particulièrement affectée dans la mesure où la première syllabe du premier mot est perdue. La restitution de ladite syllabe perdue (ligne 7), ainsi que la lecture des lettres altérées (lignes 2, 5 et 6), ne posent cependant aucun problème, de sorte que nous avons la chance de pouvoir étudier une inscription dans un état plus que satisfaisant de conservation. Le lapicide a usé de signes de ponctuation, placés après des mots soit abrégés, soit simplement privés de leurs désinences casuelles, ou même complets; mais cet usage est irrégulier (*uiu(us)* par exemple n'est pas suivi d'un point). L'on notera enfin que le lapicide a eu pour souci constant de ne pas couper les mots; cela l'a contraint, à certaines lignes, à réduire la taille des lettres et même, à la ligne 5, à user d'une ligature pour la syllabe *ma* de l'anthroponyme *Amabilis*.

² M. Denis Pinos, ingénieur et entrepreneur de maçonnerie à Jégun (32), ainsi que son père Louis Pinos, lui aussi entrepreneur de maçonnerie, sont décédés à ce jour et il ne nous a donc pas été possible de mieux connaître les circonstances de la découverte.

³ Cf. pour une brève notice préliminaire: J. Lapart, "Une nouvelle inscription romaine d'Auch", in *Société Archéologique et Historique du Gers*, 1991, 377–378.

⁴ Ligne 2: le *m* n'est conservé que dans sa partie inférieure; ligne 5: le *l* a perdu sa hampe verticale, ne subsistant que le petit trait horizontal; ligne 6: le premier trait oblique du *u* a été masqué par la fracture du bord du support.

La transcription interprétative du texte est la suivante:



Viu(us)

M. Erucius

Saturninus

M. Eruci Comic(i)

5 *libert(us) sibi et Amabil(i)*

uxsori et Laetae

[fi]liae et suis.

La compréhension de cette inscription est aisée et nous en proposons la traduction suivante: "De son vivant, Marcus Erucius Saturninus, affranchi de Marcus Erucius Comicus [a fait élever ce tombeau] pour lui, pour Amabilis son épouse, pour Laeta sa fille et pour les siens."

Cette inscription appelle les commentaires suivants:

L'absence de la formule *Dis Manibus*, en même temps que la présence de l'adjectif *uiuus*,⁵ constituent des indices précieux de datation. L'hypothèse la plus économique consiste à voir dans cette inscription un texte évidemment postérieur à l'époque où les Romains, après la Guerre des Gaules, s'installèrent en Aquitaine et fondèrent dans la basse-ville la *ciuitas Auscorum* (56 av. J.-C.)

⁵ La présence de *uiuus* en tête d'inscriptions est l'indice de textes non tardifs; l'on trouve cette construction sur un peu moins de deux cents textes (presque tous funéraires), dont une partie notable (environ 40 occurrences) sont localisés en Gaule, et plus précisément en Gaule Narbonnaise (Narbonne majoritairement; cf. *CIL* XII,4356, 4358, 4376, 4379, 4412, 4413, 4422, 4456, 4465, 4541, 4695, 4807, 4850, 4960, 5226, 5968, 6014, etc.). Quelques attestations sont également présentes à Auch même (cf. *CIL* XIII, 449, 474, 475).

et antérieur à l'époque où apparaît sur les inscriptions funéraires la dédicace aux Mânes: si cette dernière formule se généralise à Rome sous les Julio-Claudiens, il faut attendre en revanche les Flaviens pour la voir se répandre en province. De ce fait, on peut envisager comme arc chronologique une période allant de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'à la moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Par ailleurs, la graphie *uxsori*, qui est très fréquente dans les inscriptions républicaines et julio-claudiennes, permet par ailleurs de confirmer la période envisagée.⁶

Le "*paterfamilias*" se nomme *Marcus Erucius Saturninus*: son origine servile est explicite en raison de l'emploi du lexème *libertus*. L'histoire a conservé la trace de quelques personnages célèbres ayant porté ce gentilice; l'on pense notamment au procureur *C. Erucius* (dont on se sait rien par ailleurs) qui tint le rôle de l'accusation et s'opposa à Cicéron dans le *Pro Sex. Roscio Amerino*, ainsi qu'à des consuls du II^e siècle ap. J.-C. (notamment *Sex. Erucius Clarus*, consul en 146).⁷ En épigraphie, le gentilice *Erucius*, bien attesté, est jusqu'à présent documenté sur une petite centaine d'inscriptions, majoritairement distribuées en Italie et en Afrique. En revanche, les attestations dans les Gaules sont fort rares: l'on en dénombre six en Gaule Narbonnaise,⁸ mais aucune en Gaule Lyonnaise ou en Aquitaine jusqu'à présent, dont c'est donc ici la première attestation. Les *cognomina* des deux individus appellent les remarques suivantes: le *cognomen* théophore *Saturninus*, documenté par

⁶ Pour la graphie *uxsori*, l'on se reportera notamment à l'index du *CIL* I² (II, 2, p. 789: l'on y relève 16 exemples de nominatifs *uxsor* et 4 de datifs *uxsor(e)i*), ainsi qu'aux ouvrages suivants: Wachter R., *Altlateinische Inschriften: sprachliche und epigraphische Untersuchungen zu den Dokumenten bis etwa 150 v. Chr.*, Bern, Frankfurt a. Main, Paris 1987, § 94a, 94e, 95s, 98f; Leumann M., *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München 1977, § 16.

⁷ Pline le Jeune (*Ep.* II, 9) évoque avec affection le consul de l'année 146, dont il fut un ami très cher (cf. aussi *Ep.* I, 16 qui lui est adressée) et dont il favorisa la carrière politique.

⁸ Cf. *CIL* XII, 336 (Saint-Zacharie): *Ioui / Frugifero / M(arcus) Erucius / [N]atalis*; XII, 1066 (Apt): *Ioui / Conseruatori / omnium rerum / M(arcus) [E]rucius Na[tal]is / u(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*; XII, 1298 (Vaison-la-Romaine): *Marti u(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) / Sex(tus) Eruci[us] / Maxu[m]u[s]!*, 1313 (*Ibid.*): *Erucia Prisca [...]*, 1321 (*Ibid.*): *Mineruae / Erucia Alliola / u(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*; XII, 3879 (Nîmes): *Saturnino/Eruci f(ilio)*. L'on notera que dans deux des inscriptions précitées (*CIL* XII, 336 et 1066), l'on relève deux Marcus Erucius qui peuvent avoir un rapport avec le personnage ici considéré. L'inscription nîmoise est d'ailleurs particulièrement intéressante parce qu'elle mentionne un Saturninus, fils d'Erucius (*Saturnino/ Eruci f*) et qui porte donc le même gentilice et le même *cognomen* que ceux de l'individu de notre inscription.

plusieurs dizaines d'attestations, est des plus courants,⁹ tandis que le *cognomen* du *patronus*, *Comicus*, plus rare, est surtout attesté à Rome.¹⁰ Il s'agit d'ailleurs de la deuxième attestation de ce *cognomen* en Gaule, la première provenant de Lyon.¹¹ L'on fera enfin remarquer, non sans humour, que le *cognomen* le plus noble, *Saturninus*, est porté, non par le maître, mais par son ancien esclave, alors que le maître porte, lui, le *cognomen* *Comicus* dont la connotation est servile.

Le nom de l'épouse peut, quant à lui, selon toute vraisemblance, être restitué en *Amabilis*, anthroponyme dont on possède un certain nombre d'attestations. Cette forme peut d'ailleurs, tout à la fois, être employée comme *cognomen* masculin,¹² *cognomen* féminin,¹³ ou encore, comme c'est le cas ici, comme nom féminin dans le cadre d'une désignation anthroponymique par nom unique.¹⁴ L'on notera que cet anthroponyme, rare jusqu'à présent en Aquitaine¹⁵, est, dans les trois emplois décrits plus haut, davantage représenté en Gaule et en Narbonnaise.¹⁶

Le nom de la fille, *Laeta*, est également documenté sur un assez grand nombre d'inscriptions; on le trouve employé aussi bien comme nom¹⁷ que

⁹ Les attestations en Aquitaine sont jusqu'à présent rares et la présente est donc la bienvenue (cf. *CIL* XIII, 762; *ILTG*, 184). D'autres attestations d'Aquitaine ne relèvent pas d'un emploi comme *cognomen*.

¹⁰ Cf. notamment: *CIL* V, 4288; VI, 7389 (p 3852); IX, 2876; XIV, 2864. On signalera aussi l'inscription *CIL* VI, 16010 où *Comicus* est un nom unique dans le cadre d'une désignation servile. Pour l'ensemble des quatorze attestations à Rome, l'on se reportera à H. Solin, *Die griechischen Personennamen in Rom: ein Namenbuch*, Berlin, New York 2003², 1102.

¹¹ Cf. *AE*, 1976, 437.

¹² Cf. à titre d'exemple: *AE*, 1974, 456 (Cologne): *D(is) [M(anibus)] / et memor[iae] / Secundini Ama[bi]llis mil(itis) coh(ortis) I F[l(aviae)] / qu[i] vixit annis XVIII / mensib(us) X dieb(us) XXV / patres ei f(aciendum) c(uraverunt)*.

¹³ Cf. à titre d'exemple: *AE*, 1959, 36 (Casteggio): *Lari[a] / Amabi[lis] / sibi et / Petroniae / Secundae f(iliae) / meae / M(arco) Petronio I/VOTVR decurion(i) / Augusta Placent(ia) / viro meo / in front(e) p(edes) L / in agr(o) p(edes) L*.

¹⁴ Cf. à titre d'exemple: *CIL* II, 501 (Merida): *D(is) M(anibus) s(acrum) / Aventinus Maximae / lib(ertus) Ammaiensis / an(norum) LXX h(ic) s(itus) e(st) s(it) t(ibi) t(erra) l(evis) / Amabilis Successae lib(erta) / marito optumo(!) / fecit*.

¹⁵ Cf. *CIL* XIII, 649 (Bordeaux): emploi comme nom féminin; 692 (Bordeaux): emploi comme *cognomen* masculin; 1073 (Saintes): emploi comme *cognomen* masculin.

¹⁶ Cf. *CIL* XII, 817, 820, 1817, 2015, 3512, 3954, 4030, 5157, 6035, etc.; *CIL* XIII, 649, 692, 1073, 1897, 3267, etc.

¹⁷ Cf. *CIL* II, 1681, 3494; *CIL* VI, 9125, 16746, 21054, etc.

comme *cognomen* féminin.¹⁸ Il s'agit de la première occurrence de cet anthroponyme en Aquitaine; de la même façon et dans les deux emplois décrits plus haut, les occurrences en Gaule et en Narbonnaise sont également et jusqu'à présent fort rares.¹⁹

Université de Bourgogne



¹⁸ Cf. *CIL* V, 1269, 1470, 7043; *CIL* VI, 13236, 17900, 17901, 23722, etc.

¹⁹ Cf. *CIL* XII, 412 (Marseille) et *AE*, 1998, 882 (Cabasse): emplois comme *cognomen*; *CIL* XIII, 2625 (Châlons-sur-Saône): emploi comme *cognomen*.